

UNION AFRICAINE

الاتحاد الأفريقي



AFRICAN UNION

UNIÃO AFRICANA

Addis Ababa, ETHIOPIE P. O. Box 3243 Tel : 251-11-5517 700 FAX : 251-11-5517844

Site Web : www.africa-union.org

COMITÉ DES REPRÉSENTANTS PERMANENTS

Treizième session ordinaire

22 – 23 janvier 2007

Addis-Abeba(Ethiopie)

EX.CL/303 (X) Rev.1

**RAPPORT DU PREMIER CONGRÈS DES SCIENTIFIQUES ET
DES DÉCIDEURS DE L'UNION AFRICAINE**

INTRODUCTION

Le Premier Congrès des hommes de science et des décideurs de l'Union africaine (CASP) s'est tenu du 27 au 29 octobre 2006 à Alexandrie (Egypte). Il a rassemblé d'éminents hommes de science africains, des responsables et des décideurs du secteur privé, des institutions de recherche, des gouvernements et des universités pour examiner les questions fondamentales du domaine de la science et de la technologie pour le développement socioéconomique du continent.

Le Congrès a été l'une des activités préparatoires du Sommet et ses recommandations seront adoptées par la Session extraordinaire de la Conférence des Ministres de la science et de la technologie et incorporées par la suite dans les recommandations pour le Sommet des chefs d'État et de gouvernement de janvier 2007.

OBJECTIFS DU CONGRÈS

- Offrir un cadre de dialogue entre les professionnels de la science et de la technologie (S&T), et les décideurs sur le développement de la S&T dans le continent ;
- Mettre en place une plate-forme commune pour mener des discussions approfondies sur les facteurs qui entravent le développement de la S&T en Afrique ;
- Faire des recommandations sur les questions ci-dessus et obtenir l'approbation des ministres chargés de la science et de la technologie et ensuite celle des chefs d'Etat et de gouvernement.

QUESTIONS EXAMINÉES

Le Congrès a essentiellement porté sur trois thèmes principaux basés sur le thème du Sommet, à savoir : **solutions africaines pour relever les défis lancés à l'Afrique par le biais de la S&T, croissance et soutien du capital humain de l'Afrique et la création d'un environnement propice au développement de la S&T.** Les principaux intervenants ont fait des exposés sur ces thèmes et les travaux de la Conférence se sont déroulés au niveau des groupes de discussion qui ont examiné lesdits thèmes. Les représentants de deux pays, à savoir la Finlande et la Chine, qui ont exploité avec succès la S&T pour le développement, ont partagé leurs expériences avec les participants.

CONCLUSIONS DE LA RÉUNION

Le Congrès a fait un certain nombre de recommandations dont : (1) la nécessité de mettre en place un système d'innovation, c'est-à-dire un réseau d'institutions et d'acteurs, notamment les gouvernements, les universitaires et le secteur privé à travers la science, la technologie et les politiques d'innovation ; (2) la nécessité d'accréditer, d'appuyer et de renforcer les réseaux et centres d'excellence existants, surtout ceux chargés de la mise en œuvre du Plan d'action consolidé pour la science et la technologie en Afrique ; (3) la nécessité de mettre en place des bases de données des technologies locales ; (4) la nécessité de créer au sein des gouvernements, des structures de haut niveau pour la S&T et d'améliorer la visibilité ; (5) la nécessité de mener des politiques à travers les conseils consultatifs et de mobiliser les ressources pour la S&T ; (6) la nécessité de promouvoir et d'appuyer l'équité et l'accès à

l'éducation pour tous et ; (7) la nécessité, pour les régions de l'UA, de mettre en œuvre des mesures stratégiques pour l'échange et la mobilité des structures et du personnel éducatifs.

En ce qui concerne le financement de la S&T, la Conférence a fait les recommandations suivantes : (1) les Etats membres de l'UA devraient faciliter l'envoi direct des fonds à moindre coût par les membres de la Diaspora dans leurs pays d'origine qui seraient versés dans les fonds de leurs programmes nationaux de S&T ; (2) ces Etats devraient s'engager à allouer 1% de leur PIB à la S&T, et cette allocation devrait être intégrée dans les indicateurs du Mécanisme africain d'évaluation par les pairs.

Il a également été recommandé de tenir le Congrès des hommes de science et des décideurs de l'Union africaine tous les deux ans.

DOCUMENTS ANNEXÉS

Le document ci-après figure en annexe au présent rapport :

Déclaration du Premier Congrès des hommes de science et des décideurs de l'Union africaine.

EX.CL/303 (X) Rev.1
Annexe I.

**RAPPORT DU PREMIER CONGRÈS DES SCIENTIFIQUES ET
DES DÉCIDEURS DE L'UNION AFRICAINE**

UNION AFRICAINE

الاتحاد الأفريقي



AFRICAN UNION

UNIÃO AFRICANA

Addis Ababa, ETHIOPIE P. O. Box 3243 Tel : 251-11-5517 700 FAX : 251-11-5517844

Site Web : www.africa-union.org

EXT/AU/EXP/ST/9 (II)



RAPPORT

RAPPORT DU PREMIER CONGRÈS DES SCIENTIFIQUES ET DES DÉCIDEURS DE L'UNION AFRICAINE

Première Session Ordinaire
Alexandrie (Egypte)
27-29 octobre 2006

I. INTRODUCTION

1. Le premier Congrès des scientifiques et des responsables politiques (CASP) de l'Union africaine a tenu sa première session ordinaire du 27 au 29 octobre 2006 à Alexandrie, Egypte. Le congrès a donné l'occasion aux responsables du domaine de la science et de la technologie (S&T) et aux praticiens de S&T de mener un dialogue sur le rôle de la Science, de la technologie et de la recherche dans le développement socio-économique de l'Afrique. Il a également permis aux scientifiques africains de partager des expériences avec la Chine et la Finlande qui ont utilisé avec succès la S&T pour le développement économique de leurs pays respectifs.

II CÉRÉMONIE D'OUVERTURE

ALLOCUTION D'OUVERTURE PRONONCÉE PAR LE PROFESSEUR NAGIA ESSAYED, COMMISSAIRE, RHST

2. La cérémonie d'ouverture a comporté des observations liminaires faites par Dr. Botlhale Tema et des allocutions prononcées par le professeur Nagia Essayed, commissaire de l'Union africaine pour les Ressources humaines, la Science et la technologie et Dr. Ismael Serageldin, directeur de la Bibliothèque d'Alexandrie.

3. Dans son allocution, le professeur Essayed a souhaité la bienvenue à tous les participants ainsi qu'un agréable séjour en Egypte. Elle a souligné le rôle historique de l'Afrique en tant que berceau de la civilisation humaine tout en déplorant le fait que le continent accuse un retard dans de nombreux domaines de la vie.

4. Elle a indiqué que les pays africains devraient renforcer leurs capacités d'utiliser la S&T pour leur développement en vue d'atteindre les objectifs internationaux de développement et les objectifs du millénaire pour le développement (OMD). Elle a en outre proposé que le présent congrès devrait initier un cadre structuré pour un dialogue constant entre les scientifiques et les responsables politiques en vue de promouvoir la coopération et l'intégration du continent.

5. En conclusion, la commissaire a informé les participants que, conformément aux engagements pris pour promouvoir le développement par le biais de la S&T, le Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement prévu à Addis Abeba en janvier 2007 aura pour thème *"Science, Technologie et Recherche au service du développement de l'Afrique"*. L'accent mis sur la S&T, a-t-elle noté, serait essentiel pour l'institutionnalisation des processus de S&T dans la prise de décision en Afrique, dans des domaines où les scientifiques devraient jouer un rôle majeur et visible.

ALLOCUTION DU PROFESSEUR YAYE K. GASSAMA DIA, PRÉSIDENT DE LA CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE AFRICAINE SUR LA SCIENCE ET LA TECHNOLOGIE

6. Dans son allocution, le professeur Yaye K. Gassama Dia a remercié le leadership, le gouvernement et le peuple de la République arabe d'Egypte pour le geste aimable d'abriter ce premier Congrès africain des scientifiques et des responsables politiques. Elle a réitéré la nécessité d'intensifier l'interaction et la coopération entre les scientifiques et les responsables

politiques afin de combler le fossé qui les sépare. Elle a instamment recommandé l'établissement de mécanismes qui permettront à l'Afrique de tirer parti au maximum des innovations scientifiques et technologiques d'intérêt pour sa société.

7. Le Professeur Yaye a en outre souligné l'importance de créer un environnement propice au développement de la S&T, y compris le renforcement de nos centres d'excellences pour exploiter la S&T au service du développement.

8. Elle a attiré l'attention sur les difficultés potentielles de la mondialisation et la nécessité de sensibiliser, de mobiliser les femmes et les jeunes, et de développer de nouveaux programmes d'enseignement pour refléter les aspirations de l'Afrique et réaliser les objectifs du millénaire pour le développement (OMD).

DISCOURS PRINCIPAL LU PAR LE PROFESSEUR ISMAIL SERAGELDIN, DIRECTEUR DE ALEXANDRIA BIBLIOTHECA

9. Dans son discours, le directeur a transmis les sincères salutations de S.E.M. le premier ministre de l'Egypte, qui a invité l'Afrique à tirer profit des progrès de la S&T, à établir des priorités et à renforcer les capacités dans les domaines dans lesquels les Etats membres auraient des avantages comparatifs.

10. Il a souligné l'importance d'adopter des approches régionales en notant que les pays africains s'assureraient des avantages synergiques par le biais de telles mesures. Il a exprimé la bonne volonté de l'Egypte de coopérer dans l'esprit de la collaboration Sud Sud.

11. En sa qualité de directeur de la Bibliothèque d'Alexandrie, Dr. Serageldin a rappelé les nombreux défis lancés au secteur africain de la S&T tels que combler le fossé de connaissances, accélérer l'innovation en S&T, et les perspectives de promesses de quelques technologies émergentes.

12. Pour conclure, Il a donné le ton aux travaux du Congrès en demandant la "science pour de grandes options" et une " stratégie pour la science".

PRÉSENTATION DU DOCUMENT DE TRAVAIL DU CONGRÈS

PAR DR. TEMA, DIRECTRICE DU DÉPARTEMENT RHST

13. Procédant à l'ouverture de la deuxième séance, le professeur Papa El Hassane Diop, président du comité directeur pour la Science et la technologie, a rappelé aux participants de rester concentrés sur les divers domaines thématiques du congrès au cours des prochaines présentations.

14. L'organisation du présent congrès a été l'une des activités majeures du Département des RHST en vue du Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement prévu en janvier 2007.

15. Elle a invité les participants à examiner les défis majeurs ci-après :

- Pourquoi la S&T ne contribue-t-elle pas au développement de l'Afrique ?
- Comment pouvons-nous tirer parti de la S&T pour le développement de l'Afrique ?

- Quelles mesures devraient être prises pour que la S&T joue un rôle efficace ?

16. L'accent a été mis sur les facteurs défavorables suivants :

- le manque d'intérêt de la science africaine pour les questions de développement – absence de mesures d'incitation pour encourager les pouvoirs publics à investir dans la S&T ;
- préjugés contre la science qui se rapporte aux problèmes de l'Africain ordinaire : dichotomie entre la haute science et la basse science ;
- absence d'une masse critique de scientifiques ;
- termes politiques défavorables (y compris le financement) pour le développement de la S&T sur le continent ;
- absence ou faible couverture de la communauté par les média en matière de S&T en Afrique.

17. Elle a présenté les domaines thématiques ci-après du Congrès que les groupes de travail devraient examiner en vue de faire des recommandations :

- Solutions africaines pour relever les défis lancés à l'Afrique par le biais de la S&T – inculquer une culture d'innovation
- Accroissement et soutien du capital humain de l'Afrique- formation et rétention des scientifiques + popularisation des carrières du domaine de la S&T
- Création d'un environnement propice au développement de la S&T – amélioration de l'environnement politique et du financement

18. Pour conclure, elle a déclaré que le défi lancé aux scientifiques est de travailler de concert avec l'Union africaine pour lui permettre de mener à bien sa mission : *"édification d'une Afrique intégrée, prospère et paisible, dirigée par ses peuples et représentant une force dynamique dans l'arène internationale"*.

PRÉSENTATION DU PLAN D'ACTION CONSOLIDÉ DE L'AFRIQUE DANS LE DOMAINE DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE

PAR DR. JOHN MUGABE

19. Se référant au Plan d'Action consolidé de l'Afrique dans le domaine de la Science et de la technologie (PACST), Dr. Mugabe a mis l'accent sur le passage de la planification à l'action et sur les opportunités et les défis du PACST.

20. D'autres voies et moyens d'enregistrer des progrès dans le domaine de la S&T en Afrique sont des groupes politiques dynamiques qui sont entrain d'exploiter les opportunités qu'offre la S&T, à l'instar des ministres qui ont créé le Conseil ministériel africain pour la Science et la Technologie (AMCOST), du Parlement panafricain qui a adopté la S&T comme thème central ; du NEPAD qui offre également des possibilités pour le développement de la S&T ; du récent Sommet du millénaire tenu en 2005 qui a fait ressortir la nécessité de la S&T pour la réalisation des OMD.

21. Il a rappelé le processus d'élaboration du PACST, qui comportait une approche participative de la base vers le sommet, soutenue par un engagement politique de haut niveau et un partenariat international.

22. Le Plan bénéficie d'une reconnaissance internationale étant donné qu'il a été présenté au Sommet du G8. Il comporte des programmes d'élaboration de politiques et des projets prioritaires de S&T qui doivent être mis en œuvre. La réalisation des programmes vedettes du NEPAD nécessite la participation de la communauté scientifique. Il a souligné qu'il convient d'élaborer des indicateurs, d'intensifier la coopération régionale en matière de S&T, de sensibiliser le public à la S&T, de créer des parcs technologiques, et de renforcer les politiques à suivre en matière de S&T.

23. Pour terminer, Il a déclaré que les pays ont convenu de développer des réseaux de centres d'excellence, centres qui comprendront les universités tirant parti des laboratoires et des équipements existants; il a insisté sur la modicité du budget global du PACST qui est de 158 à 200 millions de dollars seulement pour une durée de cinq ans. Il a indiqué que la mise en place d'un Fonds africain pour la Science et l'Innovation est en cours, en vue d'aider à la mobilisation et l'exploitation de fonds pour la S&T. Il a ajouté que la fourniture de ressources pour une plus longue durée demeure un défi.

PRÉSENTATION DU THÈME " SOLUTIONS AFRICAINES POUR RELEVER LES DÉFIS LANCÉS À L'AFRIQUE PAR LE BIAIS DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE"

PAR LE PROFESSEUR ADEREMI KUKU

24. Prenant la parole, le professeur Kuku a souligné que le développement social et économique de tout pays ou continent est intimement lié au développement de la science et la technologie (S&T) et que le fossé qui sépare les pays développés des pays sous-développés est également lié aux différences de leurs niveaux de développement en S&T. Les pays sous-développés comme les pays africains, sont du nombre des pays qui n'ont pas suivi les révolutions scientifiques, industrielles et technologiques des 18ème et 19ème siècles.

25. Il a fait observer que l'occasion est maintenant donnée à l'Afrique, de brûler les étapes dans le domaine des technologies nouvelles et émergentes à l'instar du Japon et de la Corée du Sud, étant donné que l'Afrique est assez peuplée et compte également une forte proportion de jeunes (40% de la population ont moins de 15 ans) susceptibles de s'engager dans les diverses carrières de la S&T. Il a ajouté que si l'Afrique est dotée de ressources naturelles abondantes, il ne demeure pas moins vrai qu'elle reste le continent le moins développé, avec un taux élevé d'analphabétisme, une dette considérable, le fardeau de la maladie, une faible consommation d'énergie, le taux de mortalité infantile le plus élevé dans le monde, une faible performance en matière de recherche et de nombreux problèmes écologiques sous forme de catastrophes naturelles et du fait de l'homme. Il a toutefois noté qu'aucun de ces aspects défavorables n'est impossible à surmonter. Il a rappelé l'histoire remarquable de la Corée qui a, de manière spectaculaire, amélioré son PNB et ses taux d'inscriptions scolaires dans une période d'à peine 45 ans, ceci pour souligner que si l'on veut, des voies et moyens de développer la S&T en Afrique peuvent être trouvées.

26. Il a ensuite procédé à l'examen des raisons pour lesquelles l'Afrique reste sous-développée dans le domaine de la S&T. Il a insisté sur la nécessité de populariser la S&T et a lancé un appel pour que la culture scientifique soit inculquée à la société africaine.

27. Pour conclure, il a présenté sa proposition qui s'articule autour de 24 solutions pour le développement de la S&T en Afrique. Ces solutions sont, entre autres, l'accroissement du financement des gouvernements, la volonté politique pour soutenir l'utilisation de la S&T en vue d'améliorer la qualité de vie des populations et la diffusion de la culture scientifique grâce à sa popularisation, la réalisation de progrès dans le développement de la S&T, l'adoption de politiques de S&T partout en Afrique et l'amélioration des technologies et des systèmes de connaissances au niveau local. Il y a également l'accès à l'énergie, le financement de la santé, la mise en place de l'infrastructure et des services de S&T, le travail en réseau et la création des bases de données pour la S&T. Ces solutions sont fondées sur l'utilisation des centres d'excellence existants, un niveau élevé de performance de la recherche en Afrique et sur des analyses locales des plantes médicinales ou des médicaments. Elles impliquent la recherche de solutions à la fuite des cerveaux et l'exploitation des cerveaux dans le cadre de l'exode des compétences.

28. L'investissement du secteur privé dans la R&D s'est avéré impératif et des résultats devraient en découler par le biais de la consommation des produits de R&D, ainsi que de ses services et processus.

PRÉSENTATION DU THÈME " CROISSANCE ET SOUTIEN DU CAPITAL HUMAIN DE L'AFRIQUE "

PAR LE PROFESSEUR SOSPETER MUHONGO

29. Le professeur Muhongo a exposé dans le détail, les mécanismes et les processus nécessaires pour produire et soutenir une masse critique de scientifiques, étant donné leur rôle vital pour la réalisation des OMD. La mise en valeur du capital humain dépend de la qualité de l'enseignement de la science, grâce à l'accroissement du nombre d'étudiants en sciences (mâles et femelles), à la promotion de la collaboration et du travail en réseau dans le cadre de la recherche en science et technologie, et à l'utilisation des centres d'excellence de l'Afrique.

30. Dès le départ, la croissance des possibilités en science et technologie a été entravée par l'insuffisance des services d'éducation en S&T et la faiblesse des programmes scientifiques disponibles en Afrique. Par ailleurs, même si les taux d'inscriptions au niveau de l'enseignement supérieur en Afrique sont différents d'un pays à l'autre, il ne demeure pas moins vrai que la situation n'est pas brillante dans de nombreux Etats membres. Il convient également d'indiquer que les dépenses publiques n'ont pas cessé de diminuer au fil des ans et que les taux d'enseignants par élèves sont décevants.

31. De plus, l'infrastructure de formation reste inadéquate aux niveaux de l'enseignement supérieur et de la recherche, raison pour laquelle les dirigeants de l'Afrique se sont engagés à accorder 1% de leur PIB et ont, en 2005, sollicité un montant supplémentaire de 5 milliards de dollars américains auprès des pays du G8 pour permettre la reconstruction des universités africaines.

32. Les mesures suivantes ont été proposées en vue de permettre à l'Afrique de brûler les étapes dans le domaine de la S&T :

- augmentation considérable des budgets de l'éducation (20% - 30% des budgets nationaux) ;
- augmentation des taux d'inscriptions des élèves aux niveaux primaire et secondaire d'environ 50% à 150 % ;
- augmentation des taux d'inscriptions dans les établissements supérieurs d'environ 50% à 200% ;
- amélioration urgente de la qualité et du contenu des programmes d'enseignement;

PRÉSENTATION DU THÈME "CRÉATION D'UN ENVIRONNEMENT PROPICE AU DÉVELOPPEMENT DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE"

PAR DR PHIL MJWARA,

33. Dans sa présentation, Dr Phil Mjwara a fait observer que la science, la technologie et l'innovation figurent en bonne place dans l'agenda social et politique de l'Afrique étant donné que quelques pays contribuent déjà un pourcentage considérable de leur PIB pour la recherche et le développement. L'adoption du Plan d'Action consolidé de l'UA-NEPAD pour le continent dans le domaine de la S&T a donné un élan nouveau aux efforts visant à exploiter les possibilités de la S&T.

34. Il a indiqué que les systèmes de développement de la S&T nécessitent une interaction coordonnée des connaissances, des technologies, des institutions et des organismes économiques des pays. De même, le leadership et la contribution des pouvoirs publics sont essentiels pour entraîner un changement technologique.

35. La démocratie, la paix et la sécurité devraient prévaloir pour permettre aux populations de faire montre de leur créativité et poursuivre leurs aspirations intellectuelles. La stabilité politique a permis à certains gouvernements de canaliser leurs maigres ressources vers des programmes de développement.

36. Les économies du 21^{ème} siècle qui sont fondées sur les connaissances, nécessitent l'intégration de la science, de la technologie et de l'innovation dans les programmes nationaux de développement économique et social. Il convient également de créer un cadre institutionnel pour la S&T en vue de suivre et d'évaluer l'avancement de la mise en œuvre des politiques de S&T sur la base d'un système d'indicateurs crédibles.

37. Pratiquement tous les pays n'ont pas été en mesure d'atteindre l'objectif recommandé d'investir 1% de leur PIB dans la S&T. Les gouvernements doivent mobiliser des ressources pour le développement de la S&T par le biais de lignes budgétaires mûrement étudiées, et encourager l'investissement du secteur privé dans la R&D. Ils devraient aussi rechercher les voies et moyens de mobiliser des fonds auprès des partenaires internationaux dans le domaine de la recherche en vue du financement de la R&D.

38. Par ailleurs, il est essentiel et fondamental d'assurer la protection de la propriété intellectuelle pour stimuler l'esprit d'entreprise et de création de richesses. Il a fait observer qu'un régime équilibré de propriété intellectuelle permettrait un partage plus équitable des avantages de la R&D entre les institutions de recherche et technologie.

39. Il a noté que les politiques nationales et les normes industrielles encouragent la recherche et le développement et facilitent l'accès des produits et des services de R&D dans les marchés internationaux.

40. L'émergence d'un groupe politique énergique est nécessaire pour l'intégration de la science et de la technologie dans le processus de prise de décisions politiques. Une commission parlementaire forte et avisée devrait être mise en place et être informée des actions et des activités menées dans le domaine de la S&T. Elle devrait de même superviser les travaux des ministères clés en S&T et d'autres institutions publiques connexes.

41. Il a également été noté qu'il convient de faire des recherches sur les réalisations technologiques des anciennes civilisations africaines et vue de les faire connaître. La valeur des systèmes de connaissances et des technologies africaines locales devrait faire l'objet d'une large diffusion. Il a aussi été fait observer que la compréhension et la participation du public sont essentielles dans la prise de décisions sur des questions scientifiques qui affectent les vies des individus. La participation des personnes ordinaires dans des domaines tels que les questions d'éthique liées aux technologies modernes permettra de promouvoir la démocratie et la valeur sociale collective au sein de la société

42. En conclusion, Il a indiqué que les pouvoirs publics devraient jouer un rôle important dans la mise en place d'un cadre institutionnel favorisant la participation et la coopération de toutes les parties prenantes. Il a ajouté que les pays africains devraient participer aux programmes panafricains de R&D et que le Plan d'Action consolidé offre de nombreuses opportunités permettant à l'Afrique de développer des programmes communs.

HISTOIRES REMARQUABLES

LA CHINE

43. La présentation faite sur l'histoire remarquable de la Chine par M. Jang Yuli a porté sur les domaines suivants :

- Les réalisations,
- Les défis et
- Les perspectives.

Il a été noté que la Chine a brûlé les étapes en matière d'utilisation de la S&T en tant qu'un ressort essentiel de son développement socio-économique.

44. M. Yuli a indiqué que la Chine a accru de 25% sa dépense de S&T de 2005 par rapport à sa dépense de 2004. La seule dépense de R&D a été augmentée de 20%. De plus, la main d'oeuvre de la R&D avait atteint le million. La Chine est satisfaite de ses 1200 instituts de technologie et de ses 53 parcs nationaux de technologies de pointe. La croissance considérable de l'infrastructure et du personnel de S&T a permis d'améliorer la qualité de la production de la S&T en augmentant le nombre de documents de recherche et d'inventions brevetées.

45. M. Yuli a ajouté que la Chine reste toutefois confrontée à des défis majeurs susceptibles d'entraîner de fortes demandes pour le secteur de la S&T. La croissance des besoins stratégiques de la Chine dans les 20 prochaines sera essentiellement due à la croissance démographique. La forte demande de ressources énergétiques et en eau nécessitera une augmentation de 60% de la contribution pour la S&T.

46. En vue de relever ces défis imminents, la Chine envisage d'améliorer l'environnement afin de produire des innovations industrielles ; le soutien aux petites et moyennes entreprises (PME) devrait être accru. Pour conclure, M. Yuli a indiqué que son pays recherche également les voies et moyens de renforcer son système de propriété intellectuelle.

LA FINLANDE

47. Le professeur Vayrynen a présenté l'histoire remarquable de la Finlande depuis sa situation de pauvreté causée par une terrible famine survenue dans les années 1860 et la guerre civile féroce de 1918, à sa position de nation prospère aujourd'hui. L'industrie de la Finlande a été fondée sur la transformation des matières premières, du bois et des minerais, en papier et produits métalliques.

48. Au cours des années 1980, le gouvernement a lancé une politique systématique de S&T qui a exploité les connaissances de la société et de l'industrie en vue de restaurer la compétitivité du pays sur le marché mondial. Les dépenses publiques pour la R&D ont été accrues. C'est ainsi que, en raison de sa haute qualité, le système d'éducation finlandais est devenu un modèle pour d'autres pays industrialisés. Une augmentation considérable des dépenses en matière de R&D a été réalisée grâce aux investissements des entreprises privés anonymes à hauteur de plus de 70% du total des dépenses. Trois secteurs ont été en particulier visés, à savoir, la pulpe et le papier, l'industrie métallurgique et les produits électro techniques. Cette dernière a dépensé plus de 70% du total de l'investissement dans la R&D.

49. La croissance spectaculaire de la teneur des connaissances sur la société et l'industrie explique la restauration rapide de la compétitivité industrielle de la Finlande sur le marché mondial. C'est ainsi que le système d'éducation et le secteur industriel se sont engagés dans cette transformation reposant sur la connaissance. Nokia, le géant multinational du téléphone cellulaire, a absorbé 50% des entreprises de R&D de la Finlande.

50. La Finlande a investi un montant total de 3.5 % de son PIB dans la R&D. L'investissement seul n'a pas été l'unique solution car la coopération internationale en S&T est également vitale.

51. Il a été indiqué que la Finlande a favorisé les politiques orientées vers l'innovation au niveau européen en tant qu'une part de ses efforts pour promouvoir la coopération internationale dans le domaine de la S&T. Le système finlandais de S&T comprend un Conseil d'orientation en matière de S&T présidé par le premier ministre. Cet organe a joué un rôle clé dans la définition de l'orientation de la S&T en Finlande.

52. Pour conclure, il a souligné que si la promotion de la S&T vise à soutenir la croissance économique de la Finlande, elle revêt également une importance capitale pour le monde, y compris pour la prévention d'épidémies catastrophiques, de la pollution de l'environnement, et de changements climatiques défavorables.

SÉANCES DE TRAVAIL

53. Dr. Botlhale Tema, directeur du Département des RHST, a donné de brèves informations au cours de la séance de formation de groupes de travail. Les participants ont ensuite joint le groupe du thème de leur choix. Les termes de référence ont été donnés au chef de chaque groupe de travail, qui a brièvement présenté le thème choisi et présidé la séance de travail.

(A) SOLUTIONS AFRICAINES POUR RELEVER LES DÉFIS LANCÉS À L'AFRIQUE PAR LE BIAIS DE LA S&T

54. Dr. Gurib-Fakim, Pro Vice Chancelier du portefeuille de l'Enseignement et de l'Apprentissage de l'Université de Maurice a présidé les travaux de ce groupe dont le rapporteur a été le professeur Addy Marian Ewurama de l'Université du Ghana. Les termes de références de ce groupe étaient les suivants :

1. Inculcation d'une culture d'innovation en S&T.
2. Documentation, protection et développement des systèmes de connaissances et des technologies au niveau local.
3. Couverture de la communauté et popularisation de la S&T.

RECOMMANDATIONS DU GROUPE

1. Établissement d'une culture d'innovation en S&T

- (a) établir une culture de la science, de la technologie et de l'innovation, y compris populariser la science, par le biais d'un langage commun et simplifié et la promotion du statut des scientifiques ;
- (b) promouvoir la commercialisation des produits, services et procédés de R&D ;
- (c) développer un système d'innovation, c.-à-d. un réseau d'institutions et d'acteurs comprenant les pouvoirs publics, le milieu universitaire et le secteur privé, par le biais de mesures politiques en science, technique et innovation (STI) ;
- (d) certifier, soutenir et améliorer les réseaux et les centres d'excellence existants, en particulier ceux proposés par les groupes du PACST ;
- (e) encourager la recherche des scientifiques faite en collaboration.

2. Documentation, protection et développement des connaissances et des technologies locales (CTL)

- (a) développer les bases de données régionales des CTL et améliorer l'interaction entre les praticiens des CTL et de la STI en vue d'accroître la confiance, l'accès, la collaboration, la normalisation et les échanges commerciaux.

3. Couverture de la communauté et popularisation de la S&T

- (a) établir des structures de leadership de niveau élevé en S&T au sein des gouvernements, accroître la visibilité, mettre en œuvre des politiques par le truchement de comités consultatifs et mobiliser des ressources pour la STI ;
- (b) créer des groupes innovateurs de financement et de pression pour la S&T, provenant des milieux universitaires, du parlement, du secteur privé et de la société civile ;
- (c) préconiser la coopération internationale et régionale et explorer toutes les possibilités des conventions et des engagements internationaux en vue du développement de la STI en Afrique, et assurer un gain pour tous les partenaires.

(B) CROISSANCE ET SOUTIEN DU CAPITAL HUMAIN DE L'AFRIQUE

55. Le professeur Stephen Gaya Agong, Directeur exécutif, Académie africaine des Sciences a présidé aux travaux de ce groupe avec Mme Shuma-Iwisi Mercy Violet de l'Université de Witwatersrand comme rapporteur. Les termes de références examinés étaient :

- 1. Accroissement du nombre d'étudiants en S&T (en particulier celui du sexe féminin) ;
- 2. Amélioration de la qualité de l'enseignement de la science ;
- 3. Coopération en matière de S&T et travail en réseaux des centres d'excellence ;
- 4. Encouragement des Africains de la diaspora à contribuer au développement de la S&T dans leur pays d'origine.

RECOMMANDATIONS DU GROUPE

1. Augmentation du nombre d'étudiants en S&T (en particulier celui du sexe féminin)

- (a) établir une culture de S&T, sensibiliser davantage à la S&T en :
 - déclarant une Année africaine de la S&T tous les 5 ans, à partir de 2008 ;
 - encourageant la création d'une semaine de S&T dans toutes les écoles en Afrique ;
 - encourageant le décernement de prix en S&T aux niveaux national et régional.
- (b) Promouvoir et soutenir l'équité et l'accès à l'éducation pour tous, notamment les populations rurales de l'Afrique et les filles.

2. Amélioration de la qualité de l'enseignement des sciences

(a) Rechercher des candidats aptes aux niveaux régional et national, (afin de promouvoir un recrutement efficace et la rétention d'étudiants tant du sexe masculin que du sexe féminin dans le domaine de la S&T) par le biais de:

- mesures d'incitation stratégiques : bourses d'études ; bourses spéciales à offrir d'ici la fin de 2010 ;
- garantis d'emplois, suppléments de salaires et mesures d'incitation pour le premier emploi en faveur des enseignants, des chercheurs et des universitaires en S&T en vue d'améliorer leurs conditions de vie ;
- l'introduction de systèmes de mentors, et des programmes de rattrapage en vue de réduire au minimum les abandons scolaires à tous les niveaux ;
- la promotion de l'enseignement à distance par le biais de l'apprentissage en ligne et de la télé -éducation dans le domaine de la S&T d'ici la fin de 2010.

(b) Améliorer la qualité de l'enseignement des sciences en adoptant des politiques, systèmes et structures qui :

- encouragent la mise à jour des programmes d'enseignement à tous les niveaux afin de disposer de programmes fondés sur les besoins aux niveaux national et régional ;
- facilitent le développement professionnel permanent des enseignants, des chercheurs et des universitaires ;
- dégagent les voies et moyens de libérer le 1 % du PIB consacré à la recherche dans le domaine de la Science et de la Technologie d'ici l'année budgétaire 2008-2009 ;
- ce faisant, la priorité devrait être accordée à la mise à jour et à l'équipement des services de recherches des universités.

(c) L'UA, les régions et les pays devraient adopter des décisions politiques appropriées en vue de faciliter :

- l'échange transfrontière des enseignants ;
- la formation transfrontière des étudiants de niveau universitaire ;
- l'échange transfrontière des scientifiques et des chercheurs pour l'enseignement, la recherche et le développement.

3. Coopération en matière de S&T et centres d'excellence travaillant en réseau

(a) L'UA devrait promouvoir les politiques qui encouragent les pays membres à:

- tirer parti de la contribution du secteur privé dans les institutions de recherche en S&T ;
- institutionnaliser l'accréditation des universités conformément aux normes internationales ;
- établir une stratégie de suivi périodique des programmes de S&T par des autorités compétentes au niveau des pays.

- (b) en vue de faciliter la coopération et le travail en réseau des centres d'excellence dans le domaine de la S&T, l'UA devrait préconiser la mobilisation de ressources en vue de soutenir les centres régionaux existants pour la formation en matière de recherche faite en collaboration dans le domaine de la S&T ;
- (c) l'UA devrait également encourager les pays africains à adopter des politiques permettant d'initier et de soutenir le travail en réseau des centres et des universités existants par le biais :
 - d'échanges de chercheurs et des résultats des recherches ;
 - établissement de chaires de recherches ;
 - partage de l'utilisation de l'infrastructure et des équipements à forte intensité de capital de S&T déjà existants.

4. Encourager les Africains de la diaspora à contribuer au développement de la S&T en Afrique

- (a) les pays de l'Afrique devraient établir une liaison avec la diaspora et exploiter ses réseaux dans le cadre d'un programme de S&T ;
- (b) l'Union africaine devrait être à l'avant-garde de la création d'un Comité pour la diaspora d'ici la fin de 2008, qui sera chargé de la coordination et du renforcement des contributions de la diaspora à la S&T en Afrique ;
- (c) l'Union africaine devrait préconiser des politiques, des systèmes et des structures appropriés au niveau national pour permettre de procéder à des nominations conjointes, à une supervision conjointe de la recherche, d'offrir conjointement des conseils et d'effectuer un échange de personnels et d'étudiants ;
- (d) les pays africains devraient faciliter les transferts directs de fonds de la diaspora aux pays d'origine en réduisant les coûts, et permettre ainsi l'injection desdits fonds dans les programmes nationaux de S&T.

(C) CRÉATION D'UN ENVIRONNEMENT PROPICE AU DÉVELOPPEMENT DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE

56. Le professeur Ndiaye Ahmadou Lamine, vice-président de l'Académie nationale du Sénégal en S&T, a présidé cette séance dont les rapporteurs étaient Mme Lindiwe Lusenga du Département de la S&T, Afrique du Sud et Dr. Kehinde Adekunbi Taiwo de l'Université d'Obafemi Awolowo au Nigéria. Cette séance avait pour termes de référence :

1. politiques en matière de S&T ;
2. financement du développement de la S&T (financement créatif, moyens traditionnels et rôle du secteur privé et des acteurs non étatiques) ;
3. transfert et adaptation des technologies.

RECOMMANDATIONS DU GROUPE

1. Politiques en matière de S&T

- (a) créer des départements ou des ministères consacrés à la S&T dans tous les pays ;
- (b) encourager les gouvernements à adopter des politiques nationales en matière de S&T comportant un cadre pour la détermination des priorités, la fixation des normes minimales et des statistiques pour l'infrastructure, le renforcement des capacités, les finances, les ressources humaines, le suivi et la diffusion des indicateurs ;
- (c) établir de nouveaux organes ou renforcer ceux déjà existants aux niveaux national et régional en vue d'assurer le suivi, l'accréditation, la collaboration et le partage d'informations entre toutes les parties prenantes dans le domaine de la S&T ;
- (d) établir un groupe de scientifiques africains pour servir de comité consultatif de l'Union africaine en matière de S&T ;
- (e) créer, aux niveaux national et régional, un conseil pour la S&T formé par toutes les parties prenantes en vue de prodiguer des conseils et développer des politiques en matière de S&T ;
- (f) adopter un système d'innovation dans tous les pays (universités, gouvernements, incubateurs, fondations de recherche, etc.) ;
- (g) ôter les obstacles existants en vue de promouvoir la libre circulation des chercheurs, des étudiants et des enseignants à travers les pays africains ;
- (h) préconiser des mesures d'incitation pour les chercheurs (par exemple des prix) pour l'innovation, l'édition et l'encadrement de jeunes chercheurs ;
- (i) organiser ce congrès tous les deux ans, et l'étendre au secteur privé.

2. Financement de la S&T

- (a) amener les gouvernements à honorer leur engagement d'accorder 1% du PIB à la S&T, et convenir d'en faire une partie des indicateurs pour les Mécanismes africains d'examen par les pairs ;
- (b) établir une ligne/vote budgétaire consacré(e) à la S&T ;
- (c) fournir des ressources financières pour la mobilité des chercheurs, des étudiants, des professeurs et des équipements entre les pays africains ;
- (d) encourager les bailleurs de fonds et les investisseurs étrangers à contribuer à la S&T ;
- (e) accroître le financement de la S&T par le biais de mécanismes innovateurs tels que : le prélèvement d'un pourcentage de la TVA ou de taxes équivalentes ; prélèvements de taxes sur des produits d'importation et d'exportation ; allègement des impôts fiscaux pour les industries qui investissent dans la R&D ; mesures d'incitation pour encourager le secteur privé à investir dans la R&D ; pourcentage pour l'allègement de la dette, pourcentage de l'APD.

3. Transfert et adaptation des technologies

- (a) établir des mécanismes nationaux et régionaux et des structures appropriées pour traduire les résultats de la recherche en produits consommables en utilisant et en renforçant les institutions existantes ;
- (b) favoriser un transfert de technologie (TT) efficace, aux niveaux des entreprises et des PME, par le biais des entreprises conjointes, des incubateurs et des parcs technologiques ;
- (c) mettre l'accent sur le transfert des technologies appropriées (adaptabilité et diffusion) pour l'Afrique, et renforcer les capacités humaines pour la négociation des accords de transfert de technologies ;
- (d) adopter des législations nationales qui protègent et réglementent le TT et qui protègent également la propriété intellectuelle ;
- (e) renforcer le financement du TT en vue d'encourager les expatriés à contribuer au TT en Afrique ;
- (f) nous recommandons également la promotion des technologies et des connaissances locales, chaque fois que cela est approprié ou plus rentable pour le développement local.

SÉANCE DE CLÔTURE

57. Dans ses observations finales, Dr. B.O. Tema, directeur du Département des RHST a déclaré que l'UA envisage la tenue, deux fois par an, du Congrès africain des scientifiques et des responsables politiques (CASD) en vue de l'intégrer dans les réunions ministérielles du AMCOST. Il a été souligné à cet égard que les participants du CASD ne devraient perdre ni le contact ni leur enthousiasme. Il a été de même indiqué qu'un débat en ligne serait institué en vue de l'échange d'informations et de la poursuite des initiatives d'Alexandrie. La deuxième proposition faite aux participants a été d'envisager la création d'un fonds pour la science en Afrique, auquel chaque scientifique africain pourrait contribuer une somme modique (cinquante dollars par exemple). Généralement ce type d'efforts d'auto aide motive de manière considérable.

58. Dans son allocution de clôture, la commissaire aux RHST, le prof. N. Essayed a exprimé ses remerciements à tous les participants, aux principaux scientifiques de l'Afrique, aux hauts cadres et aux responsables politiques des industries, des institutions de recherche, des milieux gouvernementaux et universitaires, aux scientifiques de la diaspora et à nos partenaires du développement qui ont fait l'effort de participer à cet événement scientifique prestigieux et historique en Afrique. Elle a lancé un appel en vue d'une collaboration plus étroite dans la mise en œuvre de la Vision de l'Union africaine de paix, d'intégration et de prospérité.

59. Elle s'est félicitée des recommandations faites sur les politiques et stratégies pour l'innovation et la formation de la masse critique des scientifiques nécessaire pour diriger l'Afrique dans la voie du développement de la S&T. Le Département s'est engagé à transmettre les recommandations sur l'utilisation judicieuse des connaissances locales et sa commercialisation. Elle a noté que les conclusions des divers groupes de discussion ont abouti à une idée importante que l'Afrique devrait coordonner ses efforts pour harmoniser ses stratégies et relever les défis qui lui sont lancés. Elle a invité tous les participants à rester résolus jusqu'à la victoire finale.

EX.CL/303 (X)
Annexe II

**DECLARATION DU
PREMIER CONGRES DES HOMMES DE SCIENCE
ET DES DECIDEURS AFRICAINS**

**Première session ordinaire
Alexandrie, République arabe d'Égypte
27-29 octobre 2006**

**DÉCLARATION DU
PREMIER CONGRÈS DES HOMMES DE SCIENCE
ET DES DÉCIDEURS AFRICAINS**

**Première session ordinaire
Alexandrie, République arabe d'Égypte
27-29 octobre 2006**

PREAMBULE

Nous, hommes de science et décideurs de l'Union africaine, réunis au Premier Congrès des hommes de science et des décideurs, convoqué par la Commission de l'Union africaine, du 27 au 29 octobre 2006, à Alexandrie (République arabe d'Égypte) ;

Guidés par les principes et les objectifs de l'Acte constitutif et de la Vision de l'Union africaine ;

Reconnaissant les rôles essentiels que la science et la technologie jouent dans la lutte contre la pauvreté et les maladies, pour le ralentissement de la dégradation de l'environnement, la croissance de la compétitivité économique et l'intégration du continent dans l'économie mondiale, ainsi que pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) ;

Réalisant que l'écart entre les pays riches et les pays pauvres sur le plan du revenu réel est le reflet des différences dans l'acquisition, la production et l'utilisation de la science et de la technologie ;

Réalisant également que les pays sont confrontés à de nombreux défis économiques et politiques corrélatifs dans leur quête pour exploiter, développer et appliquer la science et la technologie pour le développement durable ;

Guidés par le Plan d'action africain consolidé pour la science et la technologie du NEPAD et de l'UA adopté par le Conseil des ministres africains en charge de la science et de la technologie (AMCOST), le 30 septembre 2005, à Dakar (Sénégal) ;

Rappelant la décision de la 8^{ème} session ordinaire du Conseil exécutif à Khartoum au Soudan en janvier 2006 exhortant la Commission, le bureau du NEPAD pour la science et la technologie et les pays membres à prendre la responsabilité de la mobilisation de ressources financières techniques destinées à mettre en œuvre le Plan d'action africain consolidé pour la science et la technologie ;

Encouragés par la décision de nos dirigeants politiques de consacrer le Sommet de janvier 2007 à la science et à la technologie ;

SOMMES PAR CONSÉQUENT RÉSOLUS À :

1. **Contribuer**, sur le plan individuel et collectif, à former un capital humain durable, à améliorer les conditions politiques et institutionnelles, à mener la recherche scientifique et à promouvoir l'innovation technologique pour résoudre les problèmes urgents de notre continent ;
2. **Contribuer** aux efforts des pays africains pour formuler des stratégies, politiques et réglementations appropriées, notamment la protection de la propriété intellectuelle, et à encourager le secteur privé à investir dans le domaine de la recherche et du développement ;
3. **Accroître** le nombre d'hommes de science, d'ingénieurs et de techniciens dans nos institutions en intensifiant nos efforts dans la formation et l'encadrement ;
4. **Maximiser** notre expertise et nos connaissances pour pouvoir donner des conseils à nos gouvernements en ce qui concerne les questions stratégiques relatives à la science, à la technologie et à l'innovation ;
5. **Intensifier** nos efforts pour élaborer des programmes de recherche et de formation de haut niveau et collaborer en vue de mobiliser les ressources aux niveaux continental et international pour leur mise en oeuvre ;
6. **Établir** des normes élevées d'excellence scientifique et y adhérer à travers les mécanismes d'évaluation par les pairs reconnus au niveau international ;
7. **Créer** des partenariats efficaces avec la Diaspora en vue de contribuer à la promotion du développement scientifique et technologique de notre continent ;

Par conséquent, nous, hommes de science et décideurs africains:

ADOPTONS les recommandations du Congrès comme une des bases pour réaliser des progrès dans la mise en œuvre du Plan d'action consolidé.

EXPRIMONS notre profonde gratitude à l'administration de la Bibliothèque d'Alexandrie et transmettons à S.E. M. Hosni Mubarak, Président de la République arabe d'Égypte, au gouvernement et au peuple égyptiens nos sincères remerciements pour l'accueil chaleureux accordé au Congrès.

Fait à Alexandrie en République arabe d'Égypte, le 29 octobre 2006

2007

Rapport du Premier Congrès des Scientifiques et des Décideurs de l'Union Africaine

Union Africaine

Union Africaine

<http://archives.au.int/handle/123456789/3478>

Downloaded from African Union Common Repository